



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE FRANÇOIS
AU IV^e COURS DE FORMATION DES AUMÔNIERS MILITAIRES
AU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE,
ORGANISÉ PAR LE CONSEIL PONTIFICAL "JUSTICE ET PAIX"**

*Salle Clémentine
Lundi 26 octobre 2015*

[Multimédia]

Chers frères,

Je suis heureux de vous accueillir à l'occasion du IV^e cours de formation des aumôniers militaires au droit international humanitaire, organisé de façon conjointe par la [Congrégation pour les évêques](#), par le [Conseil pontifical justice et paix](#) et par le [Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux](#). Je vous salue tous, à commencer par les cardinaux Ouellet, Turkson et Tauran.

Vous êtes venus de différents pays pour réfléchir ensemble sur certains des défis actuels du droit international humanitaire, relatifs à la protection de la dignité humaine lors des conflits armés non-internationaux et ce que l'on appelle les «nouveaux» conflits armés. Il s'agit, hélas, d'un thème de grande actualité, en particulier si l'on pense à l'intensification de la violence et de la multiplication des théâtres de guerres en diverses zones du monde, comme l'Afrique, l'Europe et le Moyen-Orient.

Dans le cadre du cours de formation, vous vous apprêtez à méditer et à échanger des expériences sur la façon dont votre mission d'accompagnement spirituel des membres des forces armées et de leurs familles peut contribuer à prévenir les violations du droit humanitaire, dans le but de réduire la douleur et les souffrances que la guerre provoque toujours, chez ceux qui la subissent, bien entendu, mais aussi chez ceux qui la combattent. La guerre, en effet, défigure les liens entre frères, entre pays; elle défigure également ceux qui sont les témoins de ces atrocités. Beaucoup de militaires rentrent après les opérations de guerres ou de missions pour le

rétablissement de la paix avec de véritables blessures intérieures. La guerre peut laisser en eux une marque indélébile. La guerre, en réalité, laisse toujours une marque indélébile. J'ai entendu ces temps-ci les récits de nombreux évêques, qui reçoivent dans leurs diocèses des soldats qui sont partis faire la guerre: ils rentrent dans un état terrible, avec ces blessures.

Il est donc nécessaire de s'interroger sur les modalités adéquates pour soigner les blessures spirituelles des militaires qui, ayant vécu l'expérience de la guerre, ont assisté à des crimes atroces. Ces personnes et leurs familles requièrent une attention pastorale spécifique, une sollicitude qui leur fasse ressentir la proximité maternelle de l'Eglise. Le rôle de l'aumônier militaire est celui de les accompagner et de les soutenir sur leur chemin, étant pour tous une présence réconfortante et fraternelle. Vous pouvez verser sur les blessures de ces personnes le baume de la Parole de Dieu qui apaise les douleurs et diffuse l'espérance; et vous pouvez leur offrir la grâce de l'Eucharistie et de la Réconciliation, qui nourrit et régénère l'âme affligée.

Le droit humanitaire se propose de sauvegarder les principes essentiels d'humanité dans un contexte, celui de la guerre, qui est en lui-même déshumanisant. Celui-ci est destiné à protéger ceux qui ne participent pas au conflit, comme la population civile ou le personnel de santé et religieux, ainsi que ceux qui n'y participent plus activement, comme les blessés et les prisonniers. Dans le même temps, ce droit tend à interdire les armes qui infligent des souffrances atroces autant qu'inutiles aux combattants, ainsi que des dommages particulièrement graves à l'environnement naturel et culturel. Pour pouvoir mettre en œuvre ces finalités d'humanisation des effets des conflits armés, le droit humanitaire mérite d'être diffusé et promu parmi tous les militaires et les forces armées, y compris les non-gouvernementales, de même que parmi le personnel de sécurité et de police. En outre, celui-ci a besoin d'être encore développé, pour faire face à la nouvelle réalité de la guerre qui aujourd'hui, malheureusement, «dispose d'instruments toujours plus redoutables» (enc. *Laudato si'*, n. 104). Je souhaite que les moments de discussion prévus lors du cours puissent contribuer à la recherche courageuse de nouvelles voies dans cette direction.

Toutefois, en tant que chrétiens, nous restons profondément convaincus que le but ultime, le plus digne de la personne et de la communauté humaine, est l'abolition de la guerre. C'est pourquoi nous devons toujours nous engager à construire des ponts qui unissent et non des murs qui séparent; nous devons toujours aider à rechercher une fenêtre pour la médiation et la réconciliation; nous ne devons jamais céder à la tentation de considérer l'autre seulement comme un ennemi à détruire, mais plutôt comme une personne, dotée d'une dignité intrinsèque, créée par Dieu à son image (cf. Exhort. ap. *Evangelii gaudium*, n. 274). Même au milieu du déchirement de la guerre, nous ne devons jamais nous lasser de rappeler que «chaque personne est immensément sacrée» (ibid.).

En cette période, dans laquelle nous vivons une «troisième guerre mondiale par morceaux», vous êtes appelés à nourrir chez les militaires et leurs famille la dimension spirituelle et éthique qui les

aide à affronter les difficultés et les interrogations souvent déchirantes inhérentes à ce service particulier à la patrie et à l'humanité. Je désire saluer également certaines éminentes personnalités qui ont été invitées à offrir leur compétence et leur expérience dans le domaine du droit humanitaire et qui contribuent à éviter et à soulager de grandes souffrances. Je les remercie. Je veux vous assurer de ma proximité dans la prière et je vous accompagne de ma Bénédiction, que j'accorde en vous rappelant également, à vous aumôniers, la nécessité de la prière. Les aumôniers doivent prier. Sans prière, on ne peut faire tout ce que l'humanité, l'Eglise et Dieu nous demandent en ce moment. Demandez-le à vos aumôniers, demandez-vous entre vous: combien de temps est-ce que je consacre à la prière chaque jour? La réponse vous fera du bien à tous. Je vous accorde à tous de grand cœur ma Bénédiction ainsi qu'à ceux qui sont confiés à vos soins pastoraux. Et, s'il vous plaît, n'oubliez pas de prier pour moi.